

OU INTERVENONS NOUS ?

DANS LES ETABLISSEMENTS DU
SECOND DEGRE SELON UNE
SECTORISATION DEFINIE PAR
LE RECTEUR

LE SECTEUR COMPREND PLUSIEURS
ETABLISSEMENTS QUI PEUVENT ETRE
REPARTIS SUR PLUSIEURS COMMUNES



**ACADÉMIE
DE MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL

Madame SOLIS Flora

ETABLISSEMENTS:

1) L.P La Trinité

Réception sans rendez-vous :

Jeudi de 8h30 à 12h30

Réception sur rendez-vous:

Mardi après-midi de 14h à 16h, **jeu**di
après-midi et **ven**dredi matin.

Tél: 05 96 65 74 64 / 06 96 80 30 05

2) Collège Beauséjour

Réception sans rendez-vous :

Lundi de 8h30 à 11h00

Réception sur rendez-vous:

Lundi de 11h à 12h30 ,

Mardi et **ven**dredi matin

Tel: 05 96 58 16 09 / 06 96 80 30 05

Adresse postale:

Mme SOLIS Flora

L.P La Trinité

Cité Scolaire Frantz Fanon Beauséjour

97220 LA TRINITE

Email: flora.solis@ac-martinique.fr



SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ELEVES



dreamstime.com

A.ction

I.nformation

D.isponibilité

E.coute

R.éponse

Septembre 2020

QUI SOMMES NOUS ?

POURQUOI INTERVENONS NOUS ?

COMMENT INTERVENONS NOUS ?

- Technicien(ne)s de la Relation d'aide auprès:

Des élèves

Des familles

Des équipes éducatives

- Médiateur(rice)s:
- Conseiller(ère)s de l'institution et de tous les élèves

Les Assistants sociaux sont
tenus au secret professionnel.
(Art 226-13 et 14 du Code Pénal)

- Informations

- Difficultés scolaires

(Absentéisme, conflits au sein de la classe, de l'établissement.....)

- Difficultés personnelles

(Adaptation à la vie de l'établissement, hébergement, conduites à risques)

- Difficultés familiales

(Conflits, décès, divorce, maladie...)

- Prévention et Protection des mineurs

- Accès aux Droits (soins.....)

- Problèmes financiers

- Par le biais d'actions individuelles ou collectives

A la demande des :

- élèves

- familles

- équipes éducatives

(enseignants, conseillers d'éducation, chefs d'établissement...)

- autres travailleurs sociaux